



BUREAU FEDERAL

jeudi 4 décembre 2008

au Centre National de Rugby

PRESENTS :

MM. : Pierre CAMOU - Alain DOUCET, René HOURQUET, Gilbert CHEVRIER, Christian DULLIN, Guy MOLVEAU, Daniel FALQUE, Jo MASO, Michel PALMIE, Bernard GODET, Jean-Louis BARTHES, Jean-Claude SKRELA.

ABSENTS EXCUSES :

MM.: BERNARD LAPASSET, Jean-Claude BAQUE, Jean DUNYACH, Jacques LAURANS, Guy PIERA, Wanda NOURY, Claude DOURTHE, Serge BLANCO

ASSISTE A LA REUNION :

M. : Olivier KERAUDREN



Pierre CAMOU ouvre la séance à 15h15.

1) Dossier Marius TINCU (USAP) :

La décision du comité de discipline est en délibéré.

2) GIP Coupe du Monde 2007 :

La vie administrative et financière du groupement continue.

Une Assemblée générale ordinaire du GIP a été convoquée pour le 16 décembre 2008 au siège de la FFR.

L'Ordre du jour portera notamment sur l'approbation du procès verbal de l'Assemblée générale du 27 mars 2008 et sur l'arrêté des comptes au 30 juin 2008.

Le Bureau fédéral valide ce dispositif.

3) Approbation des comptes du GIP Coupe du Monde 2007.

René HOURQUET commente l'arrêté des comptes au 30 juin 2008 couvrant la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.

Le Bureau fédéral valide cet arrêté. (Ci-joint documents).

Les documents correspondants seront adressés dans les délais statutaires aux clubs pour l'Assemblée.générale.

4) Assemblée Générale 2009

La FFR tiendra son Assemblée générale annuelle les 3 et 4 juillet 2009.

5) Elections à la LNR

Le nouveau Comité directeur a été élu ce matin :

Président :

Pierre-Yves REVOL

Personnalités qualifiées :

Patrick WOLFF – Laurent LUBRANO – Jean-Pierre LUX

PRO D 2 :

Vincent MERLING – Jean-Marc MANDUCHER - Marc CHEREQUE

TOP 14 :

Alain PECASTAING – Pierre-Yves REVOL – Thierry PEREZ – René BOUSCATEL – Max GUAZZINI.

FFR :

Michel PALMIE – Bernard GODET – Jean-Paul DUMOND

Syndicats :

Sylvain DEROEUX – Jean-Louis LUNEAU – Marcel MARTIN

6) BEACH Rugby :

5 agences ont répondu à l'appel à la concurrence et ont été auditionnées. Deux ont été sensiblement appréciées au même niveau de qualité et de coût. Elles ont été entendues pour une présentation complémentaire.

Cependant en raison d'une information récente faisant état du désengagement de DAUNAT, partenaire majeur, le Bureau fédéral retient le principe d'organiser le Beach Rugby 2009 sur une ligne économique et donc avec un engagement fédéral plus direct.

Le choix de l'agence organisatrice d'un projet plus ambitieux sera étudié pour le Beach 2010. Une consultation juridique sera demandée avant de caler définitivement le dispositif et répondre aux agences soumissionnaires.

7) Finances:

Sur proposition du trésorier général, le Bureau fédéral valide les modifications budgétaires nécessaires suivantes non inscrites au budget prévisionnel.

- Opération « Vivre le Sport, Vivre l'Europe »: 50.000 €
- Pacific Islanders (aide exceptionnelle): 100.000 €
- Hébergement équipe Argentine (dépassement) : 25.000 €
- Marseille (Vente de billets) : 15.000 €
- Equipement des volontaires : (France/Australie) 13.000 €
- RC Médicale (60 médecins) : 30.000 €
- Opération « Allée des princes » au CNR : 33.000 €
- Malette « Terre d'Ovalie »: 5.000 €
- Avocat pour contentieux antidopage : 30.000 €

8) Aides exceptionnelles

- Club de Tournon (inondations) : 2.500 €
- Aix UC (Opération coup de cœur) : 2.500 €
- Languedoc et Centre (Comités pilotes oval'e) : 3.000 €

9) Règles expérimentales :

René HOURQUET précise qu'un questionnaire a été transmis par l'IRB à la FFR afin de le diffuser pour connaître les avis des différentes « familles » du jeu quant aux ELV'S.

10) Billetterie :

Lors des matches de novembre, la Trésorerie fédérale a enregistré un nombre élevé de billets retournés au siège trop tardivement par les Comités territoriaux.

Cette situation ne permet plus à la FFR de vendre les billets dans de bonnes conditions.

Sur proposition du Bureau fédéral, une pénalité de 20 % du montant de la perte sera appliquée aux Comités concernés.

11) Compétitions sportives territoriales :

Le non engagement d'une équipe « autonome » pour un comité équivalra à un forfait. Comme prévu la saison dernière, une pénalité financière sera appliquée.

12) Nouvelles pratiques :

Toute la procédure concernant les nouvelles pratiques (titre **10** des règlements généraux) sera déclinée dans le prochain avis hebdomadaire.

13) Règlement médical :

Un bureau fédéral téléphonique spécial sera convoqué pour évoquer ce dossier.

14) Cour des comptes :

Le projet d'insertion sur « l'Etat et les fédérations sportives face aux mutations du sport » destiné à figurer dans le prochain rapport public vient de nous parvenir.

Les réponses que nous souhaiterions faire doivent parvenir à la cour des comptes au plus tard le jeudi 18 décembre 2008.

15) Commission de contrôle électorale :

Le Bureau fédéral arrête la composition suivante :

Président : Gaston LESBATS
Assisté de : Christophe DROUVOY
Jean-Philippe GAUDICHAU

Pierre CAMOU lève la séance à 17h00
